



LA GAZETTE D'AVESSAC

TRANSPORTS & MOBILITÉS

Le départ des médecins pour une autre commune repose la question des mobilités sur notre territoire. Comment faire quand on ne dispose pas des moyens nécessaires pour se rendre à son rendez-vous ?

Redon Agglomération, en prenant la compétence des transports, a hérité du service « Lila à la demande » géré précédemment par le département et l'a rebaptisé « transport à la demande ».

Il permet aux habitants du 44, dépendant de Redon Agglomération de se déplacer sur tout ce secteur et sur les communes limitrophes de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan moyennant un prix de 2,5 € l'aller simple et de 5 € l'aller-retour, quelque soit la distance parcourue. Il suffit de s'inscrire auprès de l'agglomération, puis de réserver au plus tard la veille pour qu'un véhicule vienne vous chercher à domicile. Il y a en revanche des horaires à respecter ce qui limite un peu l'aspect « à la demande ». Ce service que la commune finance est malheureusement peu utilisé et mériterait de l'être davantage.

Parallèlement la commune s'engage aujourd'hui dans une réflexion plus large autour des mobilités sur le territoire. Tout est possible : co-voiturage, transport solidaire, auto-stop... Un groupe de travail vient de se constituer qui aura pour mission de faire l'inventaire de toutes les propositions existantes, d'examiner ce que les professionnels du transport proposent, de voir ce qu'il est possible de mettre raisonnablement en place et de faire des propositions au Conseil Municipal.

Pour s'informer sur le « transport à la demande » : le site « [www.redon-agglomeration.bzh / transport à la demande](http://www.redon-agglomeration.bzh/transport%20a%20la%20demande) » et un numéro de téléphone : 02 99 72 15 58.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Géraldine Certain, Conseillère déléguée au CME

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) est créé sur notre commune depuis 2016. Il est composé d'enfants scolarisés à Avessac, élus pour 3 ans. Accompagnés d'animateurs, les enfants ont concrétisé plusieurs de leurs projets. Le plus important a été celui du parc de jeux derrière la mairie.

Le 16 octobre dernier, ont été élus 5 nouveaux enfants :

Bauthamy Francesca, Courtial Tessa, Monnier Océane, Robert Emma et Rollet Octave.

Lors de notre échange en septembre, un nouveau projet a émané : une collecte de jouets pour Noël, qui doit être malheureusement annulé pour cause de re-confinement.

Nul doute que nos nouveaux élus sauront rebondir !



CONFINEMENT : LA VIE CONTINUE À AVESSAC

Pendant cette nouvelle période de confinement, les salons de coiffure, la fleuriste, le café-restaurant l'Etrier seront hélas fermés (sous réserve de nouvelles mesures). Par contre, tous les autres commerces continuent leurs activités aux horaires habituels : boulangeries, proxi, pharmacie, tabac-journaux (sans le café), garage, « de l'assiette au cellier », Terrena.

Le marché du mercredi matin ainsi que la vente directe à la Marotais le vendredi après-midi et celle aux Vergers de la Champagne tous les après-midi ont toujours lieu.

Le restaurant indien Mister Massala propose seulement de la vente à emporter, sur réservation, du jeudi au samedi.

Le studio Pitch'art travaille sur rendez-vous ou commande en ligne.

La déchetterie et le cimetière restent ouverts mais pensez à remplir le point 7 de votre attestation : « pour se rendre dans un service public ».

La mairie assure les permanences pour l'urgence et l'état civil (jusqu'à nouvel ordre). La médiathèque « à la page » remet en place le service en drive.

Les salles municipales sont fermées mais n'hésitez pas à marcher un kilomètre autour de chez vous ! Les écoles, les services de car et de restauration scolaires accueillent les enfants.

Bien sûr le port du masque et le respect des distances physiques sont de rigueur !!

Surtout, prenez soin de vous.



A LA DÉCOUVERTE DE... la Poissonnerie Ambulante

Delphine Pérais, Conseillère déléguée auprès des commerçants

En ce mois de novembre je vous invite à partir à la découverte de la "Poissonnerie Ambulante". Pascale et Marc ont un arrivage journalier de leurs poissons en provenance des criées de Lorient, la Turballe, St Gilles... Ils vous proposent divers services comme la livraison gratuite de plateau de fruits de mer le week-end ainsi que la livraison à domicile de votre poisson chaque jour.

Vous pouvez passer commande au 02.40.51.12.44 ou au 06.88.79.01.49

LE MOT DES ÉLUS

Hubert du Plessis, Maire

La décision de fermer les commerces de proximité, dits de « non première nécessité » crée un sentiment d'injustice pour nos commerçants touchés par la mesure et qui ont pourtant scrupuleusement respecté jusque là les consignes sanitaires, participant de la sorte à lutter contre l'expansion de l'épidémie.

Certains maires, un peu plus de quarante au moment où j'écris ces lignes, ont cru utile de prendre un arrêté autorisant l'ouverture de ces commerces malgré la décision gouvernementale.

Outre que ces arrêtés sont illégaux et automatiquement dénoncés par les services de l'Etat, ils sont inutiles et ne protègent pas les commerçants qui s'y fieraient pour ouvrir leur commerce.

Conscients des conséquences dramatiques que pourraient avoir sur nos commerces et la vie de nos bourgs, le maintien d'une telle mesure, les élus d'Avessac, à côté de tous les autres élus, s'engagent pour demander aux services de l'Etat de revoir leur décision de fermeture des commerces.

INFOS PRATIQUES

Pour être toujours informé...

www.mairie-avessac.fr



CommuneAvessac



commune_avessac



fb.me/communeavessac

Mairie

5, Place de l'Eglise

44460 Avessac

02 99 91 00 87

Ouverture

de 8h30 à 12h15 le matin

de 13h45 à 18h l'après-midi

(17h le vendredi)

Ne pas jeter sur la voie publique.